

Initiatives ministérielles

Dans un des articles, dont le titre laisse entrevoir un rayon d'espoir pour le secteur financier, l'auteur dit qu'Ottawa envisage de s'attaquer au chevauchement des règles de sécurité qui régissent les compagnies de fiducie. On lit plus loin dans l'article que l'industrie proteste depuis longtemps contre le chevauchement des règlements touchant les services financiers et qu'elle préférerait être régie par un ensemble national de règlements, comme le sont les banques.

Je pense que ce serait bien si nous pouvions faire des progrès dans ce sens. Les provinces et le gouvernement canadien seraient évidemment obligés de parvenir à une entente acceptable.

C'est mentionné dans le document, où il est question de simplifier les propositions et d'éviter le chevauchement entre les différents paliers de gouvernement. Tout le monde profitera de ces changements.

• (1210)

Je dois ajouter que je m'inquiète de l'effet que pourra avoir le traité de libre-échange Canada-Mexique-États-Unis en ce qui concerne les institutions financières. Nous avons été floués dans la dernière série de négociations, alors que nous avons ouvert nos frontières et que les Américains, eux, ne l'ont pas fait, de sorte que l'accès à différents produits que nous devions obtenir d'après les négociations nous est resté fermé. J'ai bien peur, maintenant que nous nous acheminons vers la prochaine étape des négociations avec le Mexique, que nous nous heurtons sensiblement aux mêmes problèmes, étant donné que le secteur des institutions financières au Mexique est très fermé et très restreint. Alors, le Canada ouvrirait ses institutions financières à celles du Mexique en voie d'évolution, sans même être assuré de la réciprocité de pouvoir commercer dans ce pays ni de voir ses institutions financières jouer un rôle dans l'économie du Mexique?

Comme je l'ai indiqué, nous du Parti libéral sommes partisans de l'orientation générale et de l'idée maîtresse de ce projet de loi. Il nous tarde d'avoir l'occasion de bénéficier des conseils et de la contribution des nombreux secteurs et institutions concernés et de participer de façon constructive au débat sur nos institutions financières. Nous devons prendre des mesures pour renforcer ces institutions et leur permettre d'être concurrentielles à l'échelle mondiale et de fournir à nos consommateurs une gamme étendue de produits, tout en accordant à ces derniers la protection voulue pour qu'ils sachent que

leurs investissements dans ces institutions sont à l'abri et que celles-ci sont solides.

Je vous remercie, madame la Présidente, de m'avoir donné la possibilité de vous parler de cette question.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Madame la Présidente, je félicite mon collègue de Moncton. Je voudrais aujourd'hui aborder ce débat sous un angle légèrement différent, car j'estime que la plupart des Canadiens ont une expérience des banques différente de ce que nous faisons valoir bien souvent à la Chambre.

J'ai parcouru ma circonscription de long en large ces derniers mois, car, évidemment, la Chambre ne siègeait pas. À cause de la forte récession que nous connaissons, de nombreux établissements bancaires ont une politique de crédit très dure. Bien des gens d'affaires et des propriétaires de maisons m'ont dit que les banques au Canada semblent vouloir prêter de l'argent quand on n'en a pas besoin, et ne pas vouloir en prêter quand on en a besoin.

Un petit entrepreneur est venu me trouver l'autre jour pour me raconter qu'il avait entendu dire que la Banque de Montréal avait abaissé son taux préférentiel à 9,5 p. 100. Tout content, il s'est rendu à la banque, où le gérant lui a confirmé que tel était bien le taux en vigueur, sauf qu'il n'avait pas d'argent à lui prêter.

J'entends de plus en plus d'histoires semblables. Dans les expériences que j'ai eues moi-même avec des établissements bancaires du pays, souvent—je ne dis pas toujours, mais souvent—, j'ai trouvé que les gérants avaient une tournure d'esprit très enrégimentée. Je ne les ai pas trouvés très créatifs; on aurait dit que leur vie était dirigée par *Bay Street*. Autrement dit, l'administration centrale envoie une note disant qu'il faut réduire les lignes de crédit ou cesser de prêter de l'argent, ou encore, qu'il faut toujours vérifier auprès d'elle avant d'en prêter.

Ce qui a un double résultat. D'abord, ce contrôle de l'administration centrale enlève toute créativité au gérant de banque. Je vais me répéter souvent à la Chambre au cours des prochaines semaines, jusqu'à ce que je sois vraiment convaincu d'avoir été entendu par le gouvernement.

Deuxièmement, cela mine vraiment le facteur espoir dont les entrepreneurs ont besoin pour prendre de l'expansion, courir des risques et créer des emplois au Canada. La frontière est bien souvent tenue entre poursuivre la lutte pour rester en affaires en période difficile et abandonner tout simplement.